

CSE DES 18 et 19 février 2026

Compte rendu de vos élus



A l'heure du boulier chinois!

La réunion plénière du CSE Réseau de février s'est déroulée dans une ambiance parfois surréaliste, où la direction cherche par tous les moyens à trouver des pistes d'économies : par exemple en limitant le nombre de suppléants présents. Désormais tous les sujets traités dans l'instance sont sous-tendus par cette recherche effrénée.

[Lire ici notre liminaire](#)

Au sommaire :

le nouveau hub infos IV3-FTR

**les enseignements d'une expertise sur l'Organisation
d'Activité**

les nouveaux pys du travail

**le nouveau marché de prestations pour le maquillage
et quelques changements sur les chèques culture**



- *Hub-Info : "une rédaction de desks" où le journaliste peut tout faire*

Bienveillance !

Dernier coup de pioche pour enterrer le National ! La direction de FTV a lancé le transfert, il y a près d'un mois, des missions nationales du réseau France 3 (IV3/Coordination) à l'antenne F3 Toutes Régions (FTR) de Vaise, à Lyon. FTR est rebaptisée : le "Hub-Info Ici-Régions".

Ce Hub centralise les reportages des régions, de l'ex-IV3 ou encore des rédactions nationales. Il devient l'interface qui envoie aux régions trois sujets par jour. Comme avant, ces sujets sont majoritairement titrés et accompagnés d'un Off, pour laisser une autonomie de diffusion aux antennes. Le Hub peut aussi prendre l'antenne pour couvrir des séquences nationales ou opérations interrégionales...

Dans la présentation du projet, les élus retrouvent tous les mots-clés d'une communication "bienveillante" ... Alors il faut traduire ! Le projet va "redonner du sens" ? Traduisez : permettre des économies. Le hub assure "une continuité de l'antenne" ? Comprenez : c'est toujours un outil antigrevé ! Il permet de "faire mieux ensemble ce que nous faisons déjà chacun avec excellence". Il permet de faire ce qu'on peut, avec ce qu'on a ! Il va "gommer le prisme parisien". Liquidier ce qu'il reste du National. Il est pourvu "d'un bureau des régions renforcé". Il n'est pourvu d'aucun journaliste supplémentaire !

Sur le terrain, les premiers retours des salariés sont, bien sûr, plus mitigés que le projet. Ils constatent bien quelques améliorations (les sujets arrivent plus tôt), mais aussi une **dégradation de la qualité à l'antenne** : des reportages qui ne correspondent pas au lancement proposé, des sujets faits d'images d'archives ou d'interviews Skype, sans compter la perte de l'expertise des journalistes du siège... Non, nous ne faisons pas « mieux » avec cette organisation.





Hub-Info

Dans cette nouvelle configuration, France Info est privilégié pour l'actualité internationale. La porte est donc grande ouverte à la diffusion, sur nos antennes régionales, de reportages montés par les journalistes du desk de France Info ! Une situation contraire aux accords en vigueur : selon ces textes, le montage par les journalistes est limité au seul périmètre de France Info. La direction estime pourtant que s'ils sont diffusés une première fois sur France Info, ces sujets peuvent être rediffusés partout. Une lecture que dénoncent les élus.

Par ailleurs, **"la mission de secours" en cas de grève** notamment, déjà pratiquée dans la plus grande opacité, est cette fois bien établie : le Hub assure **"une continuité de l'antenne (...) en cas de panne ou de problème social"** avoue benoîtement le directeur du Hub, Antoine Armand. Une obstruction illégale au droit de grève !

Les élus du CSE, qui n'ont pas été consultés avant la mise en place de ces changements demandent une information-consultation du CSE Réseau et du CSE central.

CSE DE FEVRIER 2026



La solitude des BOA (Bureau de l'Organisation d'Activité)



Une expertise sur le fonctionnement du **service de l'organisation d'activité** à Nantes commandée par le CSE au cabinet CEDAET est riche d'enseignements.

Dans cette antenne des Pays de Loire, où ce service a connu de très importantes vacances de postes, les problèmes durent depuis plusieurs années. On retiendra que la réponse des directions pour combler les absences est la plupart du temps de l'auto-remplacement. Et aussi que les administratives qui s'engagent dans un mandat électif, RP ou CSE, ne sont pas traitées équitablement vis à vis des élus d'autres professions. On ne leur facilite pas la tâche !

Mais au-delà, qu'en est-il aujourd'hui de cette spécificité, l'organisation d'activité, dans le Réseau France 3 ?



Un service "carrefour" de tous les autres, créé en 2010 pour mieux anticiper les absences et coller aux besoins, dont la place dans l'organigramme est encore mal définie. Où la formation ou la reconnaissance sont proches du néant. Où les échanges entre les antennes sont quasi inexistantes. Un diagnostic commandé par la direction du Réseau en 2021 " a été stoppé car le travail n'a pas été abouti", précise Christophe Poullain, directeur du Réseau, qui reconnaît qu'un travail est nécessaire.



• BOA



Enfin, **l'oeil de l'experte** a décelé des idées bien ancrées chez les managers : les problèmes seraient dus à des conflits de personnes, des conduites dites "oppositionnelles" de salariés.

Selon elle, ces salariés "gênants" ne font que "protéger ce qui est fondamental pour eux à savoir leurs valeurs".

On trouve aussi dans cette expertise une analyse approfondie de la charge de travail avec la distinction entre **"la charge prescrite, la charge réelle et la charge vécue"** qui parlera à beaucoup de salariés dans de nombreux services !



CSE DE FEVRIER 2026



Expertise/Enquête paritaire.



QU'ÈSAQUO ?

Une **expertise** est votée par les élus du CSE qui vont ensuite désigner un cabinet indépendant. Celui-ci sera mandaté pour faire toute la lumière sur une problématique précise dans une antenne ou une direction du réseau.

L'expert met en place des préconisations qui doivent déboucher sur un plan d'actions qui incombe à l'encadrement.

À noter que le coût de cette expertise (environ 80 000€) reste à la charge de la direction.

Une **enquête paritaire** est une investigation conjointe demandée par des élus CSE, RP ou CSSCT à laquelle participent à égalité des membres de la direction et des salariés ou leurs représentants élus.

Sa mission vise à mener des entretiens individuels pour établir l'arbre des causes du problème ayant fait l'objet de cette investigation avant de proposer un plan d'actions précis et motivé à la direction.

Chaque expertise ou enquête conjointe doit être présentée au CSE avant d'être restituée aux salariés via l'instance de proximité concernée.



CSE DE FEVRIER 2026

Allo le psy ?



QUALISOCIAL, c'est le nom du nouveau prestataire choisi par la direction pour assurer le soutien et l'accompagnement psy pour les salariés dans le réseau.

Une ligne d'écoute "neutre, anonyme et confidentielle" garantie par les règles éthiques de la profession. **Une disponibilité 24h sur 24 avec des psychologues du travail expérimentés** (12 ans de pratique professionnelle en moyenne). À priori satisfaisant **sauf que**, comme l'annoncent les élus de la CSSCT dans leur rapport, **la direction a priorisé les rencontres en présentiel pour les seuls managers, RH et élus. Incompréhensible pour vos élus** qui soulignent qu'une majorité des entretiens demandés et réalisés en 2025 avec le précédent prestataire (ACCA) étaient en présentiel (378 sur 513).

Selon la direction, ce n'est pas une question de budget mais alors, pourquoi ce choix ? De plus, il semblerait qu'une région au moins ait décidé de continuer le présentiel pour tous. Surprise et silence pour l'instant de la tête du réseau qui devra aussi répondre à une sollicitation de vos représentants : différencier les psychologues du travail qui interviennent auprès des équipes de direction de celles qui accompagnent les salariés.

À noter qu'un groupe de psychologues cliniciens pourra éventuellement intervenir pour les cas spécifiques d'événements traumatiques en lien avec le travail (scène de guerre, de conflits, agression, accidents...).

Enfin, le précédent organisme ACCA a laissé avant de partir des préconisations à destination des managers entre autres, notamment pour prévenir les risques psychosociaux en augmentation. Des problèmes qui se traduisent par des enquêtes paritaires conjointes après accident du travail dans plusieurs stations. Certaines conclusions et recommandations pourraient être utilement reprises pour l'ensemble du réseau.

Coup de pinceau sur le maquillage !



La direction a envoyé un document sans fard car incomplet aux élus. Dans ce tableau, on note que la majorité des marchés n'est toujours pas attribuée avec des relances en cours comme à Lille, Strasbourg, Rennes, Grenoble, Clermont ou Marseille. Excusez du peu.

Cet ersatz d'information qui revient devant le CSE attribue les lots majoritairement à la société Unichord (Reims, Dijon, Montpellier, Lyon et Besançon) qui n'est autre que l'ex-entreprise Métamorphose, derrière laquelle on retrouve... les mêmes dirigeants ! Les élus se sont surtout interrogés sur l'apparition d'un prestataire dans les antennes où existent des maquilleuses en CDI et leurs remplaçantes régulières en CDD. Pour le directeur technique du réseau, ce serait "au cas où" l'on aurait un besoin ponctuel de maquillage.

Cette sous-traitance caractérisée vise à externaliser complètement l'activité des maquilleuses du réseau, dont le savoir-faire reconnu depuis des années, est désormais foulé au pied. Désormais la direction n'a même plus honte de se faire une beauté financière sur des salariées déjà précaires, en réalisant des économies sur leur dos.

Retour à la case départ pour les chèques culture.

A la dernière commission des ASC, sous l'ancien mandat et au dernier CSE, il avait été décidé de faire les commandes des chèques culture tout au long de l'année.

Un mode trop complexe pour les gestionnaires et générant trop de stocks. Retour à la case départ : les élus ont voté la restitution de l'ancien système.

Les commandes seront réalisées en mars/avril, sur 4 semaines, pour une distribution mi-mai, puis en octobre pour que les salariés puissent en bénéficier en novembre-décembre. Pour les chèques vacances, ce sera une seule commande possible par an.

Merci de votre lecture attentive et de vos remarques.

Prochain CSE : les 18 et 19 mars.

Vos élus et représentant SNJ : Jean-Manuel Bertrand

(Marseille), Mathieu Boudet (Lyon), Myriam Figureau (Lyon),

Magali Roubaud-Soutrelle (Antibes) et Benoit Roux (Toulouse).

